

<https://www.epistrophy.fr/protocole-de-soumission-d-articles.html>



Protocole de soumission d'articles

- Informations -

Date de mise en ligne : mardi 1er juillet 2014

Copyright © Epistrophy - Tous droits réservés

Protocole de soumission d'articles

La soumission d'un manuscrit implique qu'il ne contient que des travaux originaux non soumis à une autre revue dans le même temps. Les propositions d'article de recherche prennent la forme suivante : synthèses ou résultats de recherches originales répondant aux problématiques de l'appel (30 000 signes maximum, sans espaces, notes et bibliographies non comprises).

Pour être soumis à l'examen du comité de lecture, les articles proposés à la revue *Epistrophy* doivent se conformer aux normes indiquées ci-dessous.

I. Envois

Les textes doivent être adressés par courriel à **epistrophy@epistrophy.fr** contenant en pièces jointes :(

" Un fichier texte (.doc ou .odt [*pas de .docx*]) ET un fichier .pdf de l'intégralité de l'article.(

" Des fichiers séparés pour les partitions et les illustrations en haute résolution (au format .jpg ou .tiff).(

" Des liens internet pour les extraits musicaux et les vidéos (pas de pièce jointe).(

" Les éventuelles autorisations de reproduction indispensables pour les images, photographies, schémas, graphiques et toute autre forme d'illustrations précédemment publiés et repris dans le manuscrit soumis.

Epistrophy publie en français ou en anglais des travaux originaux.

Chaque article soumis comporte :(

" Une page de titre avec le titre complet, le nom et l'affiliation de ou des auteurs, ainsi que leur adresse complète, numéro de téléphone et adresse mail.(

" Un résumé de 100 à 200 mots maximum, bilingue. Ce résumé est un aperçu rapide de l'ensemble de l'article et non ses seules conclusions ; il doit être intelligible sans recours au reste de l'article. Il ne contient pas de référence à d'autres travaux publiés.(

" Une bibliographie avec l'ensemble des ouvrages mentionnés dans l'article, conforme aux normes éditoriales indiquées ci-dessous.(

" Une bio-bibliographie succincte de l'auteur.(

" La liste des artistes (musiciens, groupes, compositeurs, écrivains, cinéastes, etc.) étudiés (et non simplement mentionnés) pour les besoins d'indexation sur le site.

" Une liste des mots-clés.

II. Normes éditoriales

Le texte est formaté en caractère de taille 12 pt, sans gras.(

Les titres et sous-titres sont formatés en gras.(

Les majuscules sont ACCENTUÉES.(

Les titres d'ouvrages et de disques sont *en italique*.(

Les titres de morceaux sont « entre guillemets ».(

Les règles de ponctuation en usage dans la langue du texte sont à respecter.(

Les exemples musicaux et illustrations sont numérotés en continu et accompagnés d'une légende. Leur emplacement dans l'article est indiqué clairement et tous doivent faire l'objet d'un renvoi clair dans le texte, du type : (voir ex., fig. ou ill. 1).(

Les citations ne sont pas en italique. Celles de moins de quatre lignes font partie du texte et sont placées entre guillemets dans le même caractère que le texte. Celles qui font quatre lignes ou plus doivent être mises dans un paragraphe séparé en caractère de taille 11 pt. Jamais de [...] en début ou fin de citation. Dans le cas d'utilisation de guillemets dans la citation ou d'une citation enchâssée dans l'autre, utiliser les guillemets hauts ("ici" sans espace à l'intérieur).(

Les notes sont présentées en bas de page et en numérotation continue. Les appels de notes doivent être placés avant toute ponctuation (et notamment avant les guillemets fermant une citation dont la référence est donnée en note) et en exposant.(

Les références bibliographiques sont appelées dans le texte par une note de bas de page contenant le nom de l'auteur, l'année de publication et la page (puis listées à la fin de l'article). Lorsqu'il est fait référence à plusieurs travaux publiés la même année par le même auteur, les citations sont identifiées ainsi : (Dubois, 2002a, p. 55), (Dubois, 2002b, p. 55-57) ; la même lettre est reportée dans la bibliographie listée en fin d'article.

Les références bibliographiques listées à la fin de l'article comprennent : nom et prénom de l'auteur, titre, lieu, éditeur et année de publication. Quand l'édition référencée est une réédition, l'année de première parution est mise entre crochets carrés après l'année de l'édition référencée. Pour les articles de périodiques, le numéro du volume et la date doivent figurer l'un et l'autre. Les titres d'articles sont mis entre guillemets français. Les références de sources internet comportent après le titre la mention [en ligne], et en fin de référence l'adresse Internet entre < >, suivie de la date de consultation. Pour les ouvrages collectifs dirigés par un ou plusieurs auteurs, ajouter la mention (dir.) après le nom des directeurs.

III. Examen des textes et processus éditorial

Le Comité de rédaction se réunit pour décider de l'envoi ou non en relecture des articles qui lui sont soumis. Il sélectionne ensuite deux relecteurs au sein du comité de lecture ou au-delà, spécialistes du thème et/ou du champ disciplinaire précis de l'article. L'article est anonymisé avant envoi en relecture. Les relecteurs renvoient leurs commentaires, également anonymes, en suivant une grille d'évaluation, et proposent une « publication en l'état », une publication conditionnée « après modifications mineures » ou bien un refus définitif.

L'auteur doit prendre en compte les recommandations des relecteurs et procéder aux changements suggérés. Le comité de rédaction évalue alors les modifications apportées et leur concordance avec les recommandations des relecteurs.

IV. Cession de droits

Les auteurs acceptent de publier gratuitement leurs articles, et signent une cession de droits à titre gracieux à *Epistrophy* pour la représentation, la reproduction et la publication de leurs contributions sur le site internet de la revue.